



Luxembourg, le 27.06.2024

AVIS Perturbation 2024/609 du 27.06.2024

Objet: Lignes 326, 342, B11, D03, E05, H05 et R04

En raison de travaux routiers, **le croisement C.R.142/C.R.146 à Niederdonven** sera barré à toute circulation

le jeudi 4 juillet 2024.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 326

Les courses d'autobus concernées en provenance de Grevenmacher seront déviées à Machtum vers la rue de l'Eglise – rue de Donven – C.R.146 en direction de Niederdonven – C.R.142 en direction d'Oberdonven – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservie la localité d'Ahn.
- Les arrêts de Niederdonven-Op der Bréck seront remplacés par des arrêts provisoires installés dans la rue Gewan.

Ligne 342

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt Machtum-Bei Kalleks via la N.10 en direction d'Ehnen – C.R.144 vers Lenningen suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis l'arrêt de Machtum-Bei der Schoul ainsi que les localités de Niederdonven et Dreibern.

Ligne B11

Les courses d'autobus concernées circuleront d'Oberdonven vers Niederdonven – à gauche C.R.146 - desserte des arrêts prov. installés dans rue Gewan – direction Machtum

- Ne seront pas desservis les arrêts de Niederdonven-Festsall, -Bei der Kappell et -Beim Schmitt ainsi que la localité d'Ahn.
- Les arrêts Niederdonven-Op der Bréck seront remplacé par des arrêts prov. Installés dans la rue Gewan.

Ligne D03

Les courses d'autobus concernées auront leur origine/terminus à l'arrêt Niederdonven-Op der Bréck (prov.).

- Ne seront pas desservis les arrêts de Niederdonven-Festsall et -Bei der Kappel.
- Les arrêts de Niederdonven-Op der Bréck seront remplacés par des arrêts provisoires installés dans la rue Gewan.

Ligne E05

La course E05 3479 aura son origine à l'arrêt de Niederdonven-Op der Bréck (prov.)

- L'arrêt de Niederdonven-Op der Bréck sera remplacé par un arrêt provisoire installé dans la rue Gewan.

Ligne H05

Les courses d'autobus concernées circuleront d'Oberdonven vers Niederdonven- à gauche C.R.146 . desserte des arrêts prov. Installés dans la rue Gewan – direction Machtum suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Niederdonven-Festsall et -Bei der Kappel.
- Les arrêts de Niederdonven-Op der Bréck seront remplacés par des arrêts provisoires installés dans la rue Gewan.

Ligne R04

Les courses d'autobus concernées seront déviées entre Wormeldange-Haut et Ahn vers la N.10.

- Ne sera pas desservie la localité de Niederdonven.
- L'arrêt d'Ahn-Op der Bréck sera remplacé par l'arrêt Ahn-Alphonse Steinès.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s).
Administration(s) Communale(s) concernée(s).